



## SEQUENCE D'OBSERVATION EN ENTREPRISE

publié le 17/09/2020

---

Je vous rappelle que le stage d'observation en entreprise aura lieu du 18 au 22 janvier 2021. Les élèves de 3ème peuvent commencer à prendre contact avec les entreprises où ils souhaiteraient l'effectuer.

Les élèves peuvent venir chercher les conventions (en un exemplaire) au secrétariat. Après signatures des familles, des entreprises et du principal, nous effectuerons deux copies, une à remettre au maître de stage, une à conserver par la famille. L'original sera conservé par le collège.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**